

ONIVAL

WOIGNARUE

HAUTEBUT

Vieil Onival - Les Blancarts

Bulletin d'informations

Bulletin de mars 2012

N° 125



UNC Section de Woignarue

EXPOSITION

50^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE TUNISIE ET MAROC

Une exposition sur le se tiendra à la salle polyvalente « Charles Lecat »
du mercredi 9 au dimanche 13 mai 2012

Dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, Tunisie et Maroc, la Section UNC et Soldats de France de WOIGNARUE présidée par M. Gabriel CAILLEUX organisera du 9 mai au 13 mai 2012 de 14h00 à 20h00 à la salle Charles Lecat, une exposition photos et cinématographique sur cette tranche de vie militaire des jeunes appelés ou rappelés du contingent.

35 panneaux retraceront les opérations militaires. La vie des militaires locaux sera également commentée par les anciens combattants d'Algérie de l'UNC.

N'oublions pas que cette guerre a fait 30 000 morts et 250 000 blessés laissés en terre d'Afrique. L'entrée est gratuite.



Départ des soldats pour l'Algérie



Cessez-le-feu en Algérie

Soirée choucroute de l'Harmonie Municipale

80 convives avaient répondu présents ce samedi 10 mars lors de la soirée choucroute organisée par l'harmonie municipale.

La soirée était animée pour la première fois par le groupe Bath'Mambo et l'ambiance était assurée.

Bernard Legrand Président, les membres du bureau et l'ensemble des musiciens remercient toutes les personnes qui ont participé à cette soirée.

Le samedi **14 avril à 20h30**, l'harmonie de Woignarue avec celle d'Ault donnera son concert de Printemps à la salle Charles Lecat. Elle accueillera à cette occasion l'harmonie de Rue. Entrée gratuite

Le samedi **12 mai à 18h30** aura lieu l'apéritif concert à Hautebut à l'occasion de la fête d'Hautebut et de la brocante de l'association de Sauvegarde et du Patrimoine.



Bath ' Mambo





Som'Propre

« Au printemps chasseurs et pêcheurs nettoient la nature »



La Fédération des Chasseurs de la Somme et la Fédération de la Somme pour la pêche et les milieux aquatiques, le conseil général de la Somme, les communautés de communes de notre département et RTE se sont unis pour mener une opération exceptionnelle de nettoyage de la nature sur tout le département de la Somme, l'opération Som'Propre.

<http://sompropre.jimdo.com/>



Les 3 et 4 mars 2012, toutes les associations de chasse et de pêche, mais aussi les associations de randonneurs et les bénévoles qui le souhaitent ont collecté et trié les déchets trouvés dans la nature, le long des routes départementales et communales ou le long des berges de la Somme et de ses affluents.

A woignarue, l'association de chasse communale, la société de chasse des propriétaires, des bénévoles et enfants s'étaient donnés rendez-vous le samedi 3 et dimanche 4 mars pour participer à cette action.

Un camion de déchets a pu être ainsi récolté dans le marais d'Hautebut sur l'arrière de la digue.

Merci à tous les bénévoles d'avoir donné de votre temps libre.

Commune :

Date :

Lieux de rendez-vous :

Heure :

Etat civil

Mariage

GANGEMI Guillaume et ROSANT Lucie le 10 mars 2012 à Woignarue

Décès

BLED Germaine (91 ans) le 11 mars 2012 à Le Tréport

Agenda d'avril

Dimanche 1 ^{er}	Les 7èmes Foulées de Woignarue (marche 9h40 – course 10h30)
Samedi 14	Chasse aux œufs par l'association des Parents d'élèves de 14h30 à 16h00
Samedi 14	Concert de l'Harmonie Municipale à 20h30 (salle Charles Lecat)
Samedi 28 et dimanche 29	Marché artisanal organisé par le Jumelage (salle Charles Lecat, salle de musique)

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? VOTEZ PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez dès maintenant confier à un autre électeur de votre commune le soin de voter pour vous.

Qui demande la procuration ? Le mandant

Plusieurs motifs tels que : obligations professionnelles, vacances, maladies, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention.

Qui vote ? Le mandataire

Le mandataire doit remplir deux conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandant. Il peut recevoir deux procurations, dont une seule établie en France. Il vient voter avec son titre d'identité au bureau de vote du mandant.

Etablir une procuration : C'est le mandant qui la demande, le mandataire n'a pas besoin d'être présent. La procuration peut concerner soit le 1^{er} tour, soit le 2nd, soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections à partir d'un délai maximal d'un an à compter de la demande de la procuration.

Où ? Au tribunal d'instance ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail. Si vous êtes Français résidant à l'étranger, à l'ambassade ou au consulat.

Quand ? Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit être parvenue à la commune du mandant avant le jour du scrutin. Le mandant doit prendre en compte les délais pour acheminer et traiter la procuration. N'attendez pas le dernier moment.

Quels documents permettent la procuration ? Un titre d'identité, un imprimé fourni et rempli sur place avec trois volets, une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement, un récépissé délivré au mandant. Le mandataire ne reçoit pas de courrier lui donnant procuration. Il revient au mandant de l'en informer



Les 7èmes Foulées de Woignarue dimanche 1er avril 2012

Pour les riverains qui souhaitent circuler le jour de l'épreuve sportive, nous comptons sur leur compréhension pour respecter les consignes de sécurité et les signaleurs présents sur le parcours de 9h à 11h30. Un arrêté municipal a été pris et sera apposé sur les lieux de la course.

Merci de respecter ces consignes pour le bon déroulement de l'épreuve et sa pérennité.

Le départ sera donné dans la grande rue face au domicile de Monsieur le Maire et les arrivées seront jugées face à l'école, 3 boucles à parcourir pour chaque épreuve.

Le parcours empruntera la Grande Rue, rue Barre Duquesne, chemin du Lavoir, rue Anthime Devillier, rue Honoré Arthur, rue Blondin, rue Alin, rue de la Mairie, place Abbé Holleville.

Comme chaque année, nous comptons sur votre participation et aussi sur vos encouragements lors du passage des concurrents.

L'an dernier 26 personnes de Woignarue avaient pris le départ de la marche ou de la course

TRAVAUX EN COURS DANS LA COMMUNE



Les travaux d'aménagement de la place devant le restaurant sont en cours.

Olivier avec l'aide de 2 stagiaires du chantier d'insertion ADI Somme ont terminé les murets du parterre de plantations.

Le tas de gravas va être enlevé, le parking reprofilé, recouvert d'une couche de grave compactée puis recouvert d'un schiste rouge.

Les stagiaires du chantier d'insertion ont également refait les joints des caniveaux tandis que d'autres repeignent les 6 portiques du marais.

Alain et André se sont affairés à réparer la chaussée dégradée en partie par l'hiver un peu partout sur la voirie communale.

La saison estivale approche à grands pas et des travaux d'entretien sont nécessaires pour l'ouverture du camping à Pâques.





Les sondages sont faits !

La société GINGER CEBTP de Glisy a réalisé les fouilles manuelles dégagant les assises de fondations avec relevés, et les sondages de reconnaissance lithologique avec essais pressiométriques à 15 m de profondeur. Lorsque l'analyse des prélèvements d'échantillons sera faite, le compte rendu tant attendu sera remis à Mr BASSET architecte pour qu'il puisse en faire la synthèse et faire des propositions quant aux travaux à entreprendre, leur chronologie et leur estimation.



Association de Sauvegarde du Patrimoine

siège : mairie 80460 WOIGNARUE

Courriel : grandchoeurwoignarue@gmail.fr tél 09.52.59.41.21

Association loi du 01/07/1901 Journal Officiel du 09 /01/2010

Agréée par l'administration fiscale pour recevoir des dons

Plus que jamais votre aide nous est indispensable ;

Merci de nous retourner dès maintenant le coupon ci-joint accompagné de votre versement ;

P.S. nous vous attendons très nombreux à la **première brocante** que nous organisons
le **samedi 12 mai à Hautebut de 13 h à 21 h** avec concert de l'harmonie municipale

le président de l'association
G. MAISON

Coupon à détacher, compléter et adresser avec votre règlement à
Mr Jean-Marie CARRE, 1 ancien chemin de St Valery, 80460 WOIGNARUE
ou Mme Michèle DEVILLERS, 84 rue du haut 80460 WOIGNARUE.

Je soussigné : Nom prénom

Adresse

Désire : Etre membre actif et verse ma cotisation de 10 euros

Etre membre bienfaiteur et verse ma cotisation de 20 euros

ET - OU Faire un don de euros

(les chèques sont à libeller à l'ordre de « ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE WOIGNARUE »)